

**Célia Firmin**

Cofondatrice d'Euro 4T

**Matthieu Vittu**Cofondateur d'Euro 4T,  
alumni du Mastère  
spécialisé « Expert en  
affaires publiques  
européennes »  
(MSEAPE) de l'INSP

## COMMUNES ET EPCI, SAISISSEZ-VOUS DES ENJEUX EUROPÉENS !

La résilience sera au cœur du mandat qui vient de débiter pour les nouveaux et nouvelles élu.es du bloc communal. Prévention et gestion des crises, politique d'atténuation, d'adaptation aux changements climatiques, préservation de la biodiversité, cohésion sociale et territoriale, les communes et les EPCI sont en première ligne.

Pour atteindre les objectifs fixés à la fois au niveau national et local, elles ne peuvent agir seules. La construction et l'animation des écosystèmes et la constitution de partenariats avec les acteurs institutionnels et privés deviennent des éléments clés de la gouvernance locale. Et dans cette dimension de coopération et de partenariats, l'Europe, trop souvent oubliée, joue pourtant un rôle majeur.

Or, nous sommes à un moment clé. La programmation 2021-2027 de la Commission européenne touche à sa fin et les travaux pour préparer le prochain Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2028-2034 débutent. Une concordance des calendriers qui doit inciter les collectivités françaises à se saisir des questions européennes. Car l'Europe, ce n'est pas qu'un sujet technique et éloigné, bien au contraire, elle imprègne de nombreux projets menés au niveau local.

Au cœur des priorités européennes pour les années à venir : la résilience et les transitions. Le prochain CFP sera doté d'une enveloppe ambitieuse, de près de 2000 milliards d'euros sur sept ans, et met l'accent sur des axes stratégiques pour les collectivités, parmi lesquels :

- La résilience économique, sociale et territoriale ;
- La protection des citoyens face aux crises ;
- L'inclusion sociale ;
- La compétitivité et l'innovation.

Des axes qui recourent pleinement les compétences du bloc communal et un levier de financement majeur pour les investissements territoriaux. Mais pour être en mesure à la fois de capter des financements pour les investissements publics, mais aussi de soutenir des consortiums qui se positionnent au niveau européen, élaborer une stratégie Europe co-construite avec les acteurs locaux est une étape essentielle. Une telle stratégie constitue à la fois un levier supplémentaire d'animation et de structuration de l'écosystème autour d'enjeux au cœur des politiques publiques locales, mais aussi un moyen de se positionner au niveau européen pour :

- Mobiliser des financements structurants,
- Obtenir des informations stratégiques et mobiliser l'écosystème local sur des projets portés collectivement,
- Renforcer l'influence dans la fabrique des politiques publiques,
- Entrer dans des réseaux stratégiques avec les autres collectivités et métropoles françaises,
- Échanger des bonnes pratiques et participer à des projets de coopération,
- Renforcer la citoyenneté européenne.

Pour être pleinement efficace et opérationnelle, la stratégie Europe est donc par nature transversale et doit intégrer les objectifs des politiques de développement territorial et de transition environnementale. Et inversement, les politiques sectorielles principales, afin de capter des financements aujourd'hui nécessaires à leur conduite, doivent intégrer les priorités et le cadre de réflexion européen.

Une stratégie Europe, c'est donc avant tout une ambition politique : celle de structurer et de porter une vision collective et coordonnée au niveau européen mais aussi territorial et dans la collectivité, de contribuer à faire émerger puis défendre ses projets, de porter une voix forte au sein des associations et réseaux européens. Pour cela, un portage politique de haut niveau et clairement identifié est nécessaire, en premier lieu pour avoir la capacité d'insuffler cette dimension européenne au sein de la collectivité, l'intégrer dans les politiques sectorielles, mobiliser les acteurs.

Maires, Présidents et Présidentes d'intercommunalité, à l'heure des nominations, dotez-vous d'un ou une adjoint.e ou vice-président.e en charge des affaires européennes ! Et confiez-lui l'élaboration d'une feuille de route stratégique et opérationnelle qui sera aussi un bel outil au service de la mobilisation de vos partenaires locaux en faveur d'un territoire plus résilient.